

BULLETIN D'INSCRIPTION TOUR DU CANTON
A faire parvenir au plus tard le 4 juin



Club Allure Libre
Gueugnon

NOM DE L'EQUIPE :
Nom du capitaine :

INDIVIDUELLE ACCIDENT : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les licenciés FFA devront obligatoirement présenter leur licence (règlement à l'article 6 de la loi 99-223 du 23 Mars 1999).

NON LICENCIÉS :

"Je déclare avoir en ma possession un certificat médical (ou photocopie certifiée conforme) de non contre indication à la pratique de **l'athlétisme en compétition** datant de moins d'un an à la date de l'épreuve". (Règlement à l'article 6 de la loi 99-223 du 23 Mars 1999).

L'ordre des relais sera à transmettre pour le 04/06/2018

Règlement par le Capitaine : chèque à l'ordre de : **CLUB ALLURE LIBRE GUEUGNON**

Engagement (quel que soit le nombre de concurrents).....	90€
Repas adulte (paella).....15 € xpersonnes	€
Repas enfants (-12 ans).....:.....10 € xpersonnes	€

Après le 04/06/18, les repas seront vendus 17 € pour un adulte et 12 € pour un enfant moins de 12 ans.

Soit au TOTAL : **EUROS**

Fait à

le

Signature du capitaine